

Commentaires généraux

Le projet de budget 2026 appelle les commentaires généraux suivants :

1. Il est proposé une seule et nouvelle taxe pour l'année 2026. Il s'agit d'une nouveauté suite à l'entrée en vigueur en 2026 du règlement sur la gestion des eaux de surface. La facturation se fera sur la base des valeurs officielles avec un coefficient fixé à 0,03 o/oo.

Aucun changement n'est proposé pour les indemnités.

Concernant la quotité d'impôt, il est proposé un maintien à 1,30 adoptée en 2024.

2. Il y aura deux nouveaux services communaux en 2026 :

- Gestion de la consommation d'électricité et
- Gestion des eaux de surface.

3. Suite aux rentrées fiscales moins conséquentes enregistrées aux comptes 2024, notre participation à la péréquation financière cantonale est en diminution (décalage de deux ans).

Cette participation passe de Fr. 6'004'100.-- en 2025 (base 2023) à Fr. 4'361'300.-- (base 2024).

Ce montant correspond globalement à la charge calculée selon les rendements fiscaux 2026 budgétisés ; donc, il n'est pas prévu de constituer ou de prélever un montant à la réserve de péréquation financière inscrite au bilan.

4. Nous vous rappelons que, dès l'année 2024, la mesure 610 du Plan d'équilibre intitulée « Compensation financière partielle à l'égard des communes des effets financiers du programme Plan équilibre 22-26 » a été mise en œuvre par le canton.

L'aspect fiscal de cette mesure engendre pour notre commune une rétrocession au canton de l'ordre de Fr. 1'873'000.--.

Sur cette somme, Fr. 907'300.-- seront compensés par les impôts des frontaliers à nous rétrocéder et le solde, soit Fr. 965'700.--, fera l'objet d'un versement.

5. En conclusion, il est proposé un excédent de produits aux comptes de résultat du budget de fonctionnement de Fr. 1'278'400.--, sans les services communaux, et avec une quotité à 1,30.

En détail, ce compte de résultats se présente ainsi :

Compte général :	Excédent de produits	Fr. 1'278'400.—
	Approvisionnement en eau	- Fr. 13'400.—
	Assainissement des eaux	+ Fr. 34'300.—
	Déchets	+ Fr. 12'200.—
	Electricité	+ Fr. 32'300.—
	Eaux de surface	- Fr. 4'000.—

Compte de résultats

Fr. 1'339'800.—